

# Plan d'action intégr  en mati re de jeunesse

## 2021-2025



Document pr par  par :  
Division du d veloppement social  
Service de la culture, des loisirs,  
du sport et du d veloppement social

# Table des matières

Mise en contexte	4
Structure et méthodologie	5
Présentation des démarches	6
Municipalité amie des enfants (MAE)	6
Fonds Place-du-Souvenir (FPS)	8
Les comités impliqués dans les travaux d'élaboration	9
Principales étapes de réalisation	10
Quelques faits saillants à propos des jeunes de Laval	11
Vision	13
Valeurs et principes	14
Ouverture et respect	14
Accessibilité	14
Développement durable	Erreur ! Signet non défini.
Inclusion et intégration	14
Équité	14
Pouvoir d'agir	15
Solidarité	15
Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025	16
Orientation 1	17
Favoriser l'inclusion et la reconnaissance de tous les jeunes et améliorer leurs conditions de vie	17
Orientation 2	26
Favoriser la participation et promouvoir les droits des enfants et des adolescentes et adolescents	26
Orientation 3	32
Favoriser l'accessibilité physique, économique et linguistique des jeunes aux ressources et aux services	32

<b>Orientation 4</b>	<b>40</b>
Persévérance scolaire et la réussite éducative	40
<b>Orientation 5</b>	<b>43</b>
Arrimage et partenariat	43
<b>Gouvernance</b>	<b>46</b>
<b>Remerciements</b>	<b>47</b>
<b>Liste des sigles</b>	<b>49</b>
<b>Notices bibliographiques</b>	<b>51</b>

# Mise en contexte

Le Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025 s'inscrit dans la volonté de la Ville de Laval de favoriser l'arrimage et la transversalité des actions dans un souci de cohérence pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins des jeunes de Laval et de leur famille. Il s'agit du premier plan d'action intégré en matière de jeunesse de la Ville de Laval qui fédère les deux démarches municipales touchant les jeunes<sup>1</sup> âgés de 0 à 17 ans sur le territoire : l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) et le Fonds Place-du-Souvenir (FPS).

Élaboré en pleine période de pandémie, ce plan d'action est aussi teinté par les enjeux qui sont apparus ou qui ont été exacerbés par le contexte de la COVID-19. Ce dernier et les mesures sanitaires qui l'accompagnent, ont aussi complexifié les démarches de consultation entourant l'élaboration du plan d'action. En effet, bien que nous ayons pu compter sur la généreuse contribution des collègues et partenaires municipaux, institutionnels et communautaires possédant une expertise avérée en matière de jeunesse, nous avons choisi de reporter les démarches de consultations des jeunes, afin de pouvoir bénéficier de conditions de participation optimales. Ainsi, les démarches de consultation des jeunes sont inscrites au présent plan d'action. Celui-ci se veut conséquemment « vivant et évolutif » : de nouvelles actions pourront être intégrées ou modifiées en fonction de l'évolution de la situation et des résultats de la consultation jeunesse.

<sup>1</sup> Nous avons privilégié l'utilisation du terme « jeunes » pour désigner à la fois les tout-petits, les enfants et les adolescentes et les adolescents.



# Structure et méthodologie

Les travaux entourant l'élaboration du plan d'action ont été coordonnés par la Division du développement social (DS) de la Ville de Laval en collaboration avec le comité des partenaires de la MAE et le comité consultatif du FPS. Par ailleurs, plusieurs sources documentaires ont été consultées pour bien cerner les enjeux touchant la jeunesse lavalloise et favoriser l'arrimage avec les politiques, les plans directeurs et les plans d'action existants. Parmi les documents consultés, mentionnons le « [Portrait sociodémographique et de santé des jeunes âgés de 0 à 17 de Laval 2020](#) », coproduit par la Ville et le CISSS de Laval. La consultation des données contenues dans ce portrait a permis d'identifier un certain nombre d'enjeux prioritaires et ainsi de mieux cibler les objectifs et les actions.

Comme mentionné, le plan d'action se veut « vivant et évolutif », afin de pouvoir tenir compte de la transformation du contexte et des résultats de la consultation des jeunes. Dans le but d'assurer la marge de manœuvre nécessaire à l'ajustement du plan d'action en fonction de la conjoncture et de la parole des jeunes, au cœur de la démarche, la formalisation des partenariats et l'échéancier des actions seront déterminés en cours de route. En effet, à la suite de l'adoption du plan d'action, les comités associés aux démarches de la MAE et du FPS se réuniront au moins deux fois par année pour prioriser les actions de l'année en cours, formaliser les partenaires impliqués et, au besoin, mettre à jour les actions inscrites au plan d'action en fonction des nouvelles données disponibles. Dans le but de favoriser l'engagement des partenaires et la mise en place d'initiatives porteuses et structurantes, le Plan d'action intégré en matière de jeunesse est d'une durée de 5 ans (2021-2025).

Les objectifs et les actions inscrites dans ce plan sont structurés par sous-groupes d'âge : la petite-enfance (0 à 4 ans), l'enfance (5 à 11 ans) et l'adolescence (12 à 17 ans). Ces catégories sont les mêmes que celles du « [Portrait sociodémographique et de santé des jeunes âgés de 0 à 17 de Laval 2020](#) ». Les parents ne sont pas explicitement inscrits à titre de catégorie au sein du plan d'action, puisque ce sont les jeunes qui sont au cœur de la démarche. Cela étant dit, la municipalité reconnaît que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, donc qu'ils jouent un rôle de première importance pour le développement global des enfants et des adolescentes et des adolescents.

Il importe aussi de mentionner que l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle a guidé le présent plan d'action. Ainsi, dans la mesure du possible, les objectifs et les actions ont été adaptés, afin de prendre en compte les différentes réalités vécues non seulement en fonction du genre, mais également d'autres caractéristiques sociodémographiques comme l'origine ethnoculturelle, les capacités et le statut socioéconomique.

# Présentation des démarches

Ainsi, le présent plan d'action combine les deux démarches municipales touchant les jeunes âgés de 0 à 17 ans sur le territoire : l'accréditation MAE et le FPS. Ces deux démarches convergent sur plusieurs aspects et visent ultimement le bien-être et le développement du plein potentiel de l'ensemble des jeunes de Laval. Le FPS est plus précisément un levier financier pour le développement d'initiatives visant l'intervention auprès des jeunes âgés de 0 à 17 ans issus de milieux défavorisés de Laval. De son côté, l'accréditation MAE consiste essentiellement en la sensibilisation et en la promotion d'une vision favorable à la prise en compte de tous les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des actions qui les concernent.

## Municipalité amie des enfants (MAE)

L'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) est une reconnaissance internationale mise sur pied par l'UNICEF en 1996 dans le but d'inciter les paliers gouvernementaux municipaux à intégrer les droits des enfants dans leurs politiques, leurs règlements, leurs objectifs et leur structure décisionnelle. La version québécoise de cette accréditation a été lancée officiellement en 2009 par le Carrefour Action Municipale et Famille (devenu en 2020 Espace MUNI). L'instauration de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) au Québec vise à introduire des changements profonds et durables en matière de petite enfance et d'enfance. Dans le cadre de cette accréditation, il est souhaité que les politiques publiques municipales prennent en compte les droits des enfants, leurs opinions, leurs besoins et leurs priorités.

Espace MUNI a plus précisément établi cinq dimensions prioritaires :

1. Des espaces publics inclusifs;
2. Des ressources et des services accessibles;
3. Une mobilité durable;
4. Des habitations adéquates et adaptables;
5. La Municipalité engagée dans l'éducation et la réussite.

Ces dimensions s'appuient sur les cinq principes directeurs suivants, lesquels visent à établir une vision collective amie des enfants :

1. La sécurité;
2. Le bien-être et les saines habitudes de vie;
3. Le soutien au jeu;
4. La participation des enfants;
5. La diversité des enfants.

La Ville de Laval s'est engagée à prendre en compte ces dimensions et principes directeurs favorables aux enfants dans le cadre de l'élaboration de ses programmes, politiques et services. Le présent plan d'action mobilise en particulier les dimensions suivantes : « espaces publics inclusifs », « ressources et services accessibles », ainsi qu' « éducation et réussite ». Elle a officiellement reçu son accréditation MAE en 2014 et déposé son premier plan d'action en avril 2015. À la suite de ce premier plan d'action MAE, une structure de gouvernance et une vision de la démarche ont été élaborées dans le but d'impliquer les différents services municipaux et les partenaires des milieux enfance, jeunesse et famille de la région dans la mise en œuvre des valeurs et principes de la MAE sur le territoire. Ainsi, un comité de partenaires, réunissant l'élue responsable du dossier jeunesse à la Ville de Laval, différents services de l'appareil municipal, ainsi que des partenaires institutionnels et communautaires œuvrant auprès des jeunes et des familles a été mis en place. Le principal mandat de ce comité est de faire rayonner l'accréditation MAE et de contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'élaboration des actions qui y sont liées. Soulignons qu'il importe que les actions portées par l'accréditation s'inscrivent en cohérence avec la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature* et s'arriment à la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval et au Fonds Place-du-Souvenir (FPS).

Depuis l'accréditation officielle de la Ville de Laval comme MAE, plusieurs actions qui favorisent la participation des enfants, promeuvent leurs droits et répondent à leurs besoins ont été mises en place à l'échelle régionale.

Il convient finalement de mentionner qu'un processus de refonte de l'accréditation MAE, auquel participe la Ville de Laval, est en cours, et ce, dans le but de faciliter la reconnaissance des municipalités dont les actions sont favorables aux jeunes.

## Fonds Place-du-Souvenir (FPS)

Le 19 juin 2017, le maire de Laval annonçait la création du Fonds Place-du-Souvenir (FPS), un levier d'intervention auprès des jeunes âgés de 0 à 17 ans issus de milieux défavorisés. Ce fonds provient de la récupération des sommes qui ont été détournées par la corruption et la collusion sur le territoire lavallois. Il s'inspire d'une vision où « chaque enfant et adolescent lavallois peut compter sur le soutien de sa famille et celui de la communauté lavalloise afin de développer pleinement son potentiel et devenir un adulte accompli »<sup>2</sup>. Il s'inscrit en cohérence avec la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature* ; il répond aux engagements de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval et s'appuie sur les objectifs de l'accréditation MAE selon laquelle la Municipalité accorde une place prépondérante à l'enfant dans toutes ses actions. Un comité consultatif, composé de cinq membres indépendants, a été nommé par le conseil municipal de la Ville de Laval et constitue l'instance de recommandation du FPS.

Le FPS vise plus précisément à rejoindre directement les jeunes âgés de 0 à 17 ans issus de milieux défavorisés, afin d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser leur plein épanouissement. Le Fonds couvre les domaines d'intervention suivants :

- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- La persévérance scolaire et la réussite éducative;
- L'intégration sociale des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration;
- L'accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air.

Depuis sa création, le FPS a offert un soutien direct à de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés et agit comme un levier important en matière de développement social à Laval en s'associant à divers partenaires et organismes qui ont investi pour le mieux-être des jeunes de Laval.

<sup>2</sup> <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/fonds-place-du-souvenir.aspx>



# Les comités impliqués dans les travaux d'élaboration

Coordonnés par la Division du développement social (DS) de la Ville de Laval, les travaux d'élaboration du plan d'action ont été réalisés avec le comité des partenaires de la MAE, lequel se caractérise par son expertise en matière de jeunesse et le comité consultatif du FPS qui est composé de membres indépendants.

## Composition du comité des partenaires MAE

Le comité des partenaires MAE est composé de représentantes des instances suivantes :

- Centre de la petite enfance (CPE/BC);
- Centre de services scolaire (CSS) de Laval;
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval;
- Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier (CSSWL);
- Concertations locales;
- Culture Laval;
- Les Clubs 4-H du Québec;
- Maisons des jeunes;
- Organismes communautaires famille;
- Ville de Laval, Bibliothèques;
- Ville de Laval, Division arts et culture (DAC);
- Ville de Laval, Division du développement social (DS);
- Ville de Laval, Division vie de quartier (DVQ);
- Ville de Laval, Élu(e) responsable du dossier jeunesse.

## Composition du comité consultatif FPS

Le comité consultatif du FPS est composé de cinq membres indépendants nommés par le Secrétariat à la gouvernance de la Ville de Laval pour un mandat d'une durée de deux ans, il s'agit de l'instance de recommandation du Fonds.

# Principales étapes de réalisation

Les travaux d'élaboration du plan d'action ont commencé au cours de l'été 2020 et se sont terminés à la fin du mois d'avril 2021. Les membres des comités associés aux deux démarches ont participé à chacune des étapes, ce qui a offert un apport indéniable au plan d'action.

## Planification de la démarche

Été-automne 2020

- ❖ Élaboration du plan de travail;
- ❖ Présentation de la démarche auprès du comité des partenaires de la MAE et du comité consultatif du FPS.

## Production du diagnostic

Automne-hiver 2020

- ❖ Identification des constats et enjeux à l'aide du Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes lavallois de 0 à 17 ans;
- ❖ Élaboration des orientations et des objectifs.

## Consultations

Hiver 2021

- ❖ Consultations auprès du comité des partenaires de la MAE et des membres du comité consultatif du FPS.

## Rédaction du plan d'action et révision par les comités MAE et FPS

Hiver-printemps 2021

- ❖ Identification des moyens d'action et des partenaires;
- ❖ Validation du document préliminaire;
- ❖ Adoption du plan d'action.

# Quelques faits saillants à propos des jeunes de Laval

L'élaboration des enjeux et priorités s'appuie notamment sur les faits saillants en matière de jeunesse, dont certains sont présentés ci-dessous, afin de donner une idée des principales caractéristiques de la jeunesse lavalloise. Les faits saillants sélectionnés proviennent du [Portrait sociodémographique et de santé des jeunes âgés de 0 à 17 de Laval 2020](#). Ce Portrait résulte d'une démarche conjointe entre la Ville et le CISSS de Laval en collaboration avec un comité de travail composé de partenaires communautaires et institutionnels du milieu jeunesse lavallois. Il s'appuie sur les données sociodémographiques et de santé disponibles avant la pandémie de COVID-19, et il offre des connaissances sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques, les habitudes de vie et l'état de santé et de bien-être des jeunes de Laval de moins de 18 ans. Les données contenues dans le portrait ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux touchant les jeunes de Laval; ces enjeux sont identifiés dans le plan d'action.

## Caractéristiques sociodémographiques et économiques des jeunes et des familles

- Le cinquième (20 %) de la population lavalloise est âgé de moins de 18 ans;
- Plus de la moitié (56,2 %) des jeunes sont issus de l'immigration (première et deuxième générations);
- Laval compte de plus en plus de familles nombreuses (incluant quatre personnes ou plus);
- Le revenu médian après impôt (74 870 \$) des familles lavalloises avec enfants mineurs est supérieur à celui des familles québécoises (72 727 \$) mais des différences importantes existent entre les quartiers de Laval;
- Environ le dixième (11,7 %) des familles avec enfants mineurs sont à faible revenu.

## Habitudes de vie des jeunes

- Le quart des jeunes (24,9 %) est sédentaire en ce qui a trait au loisir et au transport, une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec (20,4 %). Les filles sont sédentaires dans une plus grande proportion que les garçons (27,7 contre 22,4 %);
- Moins du quart des jeunes consomment le nombre minimal de fruits et légumes recommandé.

## **Passage vers l'école et parcours scolaire**

- Environ le tiers des enfants de la maternelle (31,3 %) est vulnérables dans au moins un domaine de développement;
- Environ 8 jeunes sur 10 (78,2 %) ont obtenu un diplôme ou une qualification au secondaire 7 ans après leur inscription en première année du secondaire. Le taux de diplomation des filles est supérieur à celui des garçons (82,7 % contre 74,1 %);
- Seulement 1 jeune sur 10 présente un niveau de participation significative à l'école.

## **Santé mentale**

- Près de 4 jeunes sur 10 (39,3 %) ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou encore de cyberintimidation;
- Près de 4 élèves du secondaire sur 10 (38,4 %) ont subi au moins une forme de violence psychologique, physique ou sexuelle infligée dans les relations amoureuses;
- Environ 3 élèves du secondaire sur 10 (30,2 %) présentent un niveau élevé de détresse psychologique, les filles étant plus concernées que les garçons (42,7 % contre 19,2 %).

# Vision

La Municipalité se veut accueillante pour les enfants et les adolescentes et adolescents, et ce, en reconnaissance de leur diversité (notamment d'âge, de genre, d'origine et de capacités). Elle constitue un environnement inclusif et sécuritaire au sein duquel chaque enfant, adolescente et adolescent peuvent compter sur le soutien de la communauté pour développer pleinement leur potentiel et devenir des adultes accomplis. L'offre d'activités est accessible, diversifiée et favorise les découvertes culturelles et l'adoption de saines habitudes de vie, porteuses de bien-être. La participation est reconnue et encouragée dès le plus jeune âge, et les droits des enfants, des adolescentes et adolescents sont respectés et promus auprès de la population.

# Valeurs

Les valeurs qui sous-tendent le Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025 sont des valeurs affirmées dans la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature* et dans la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval. Ces dernières constituent des sources d'inspiration et des points d'ancrage qui guident la municipalité et les partenaires dans les interventions en matière de jeunesse.

## Ouverture et respect

Laval se veut accueillante, ouverte à la différence, respectueuse de toutes les personnes et soucieuse de l'inclusion de la population dans son développement.

## Accessibilité

Laval valorise, à la grandeur de son territoire, l'accessibilité de l'ensemble des services et des installations, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de l'ensemble de sa population. Laval souhaite que chaque personne peu importe ses capacités ait accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire. Cette approche inclusive et respectueuse des droits des personnes a un but d'équité.

## Inclusion et intégration

Laval agit en tenant compte des besoins et des particularités des personnes pour favoriser la cohabitation et la contribution de chacune et chacun au développement de la société. Laval tient compte de la diversité des points de vue et de la situation de vulnérabilité des personnes exclues et dont la participation sociale est limitée.

## Équité

Laval veille au juste partage et à la juste allocation des ressources entre les personnes ou les groupes dans une perspective de justice sociale et d'égalité des droits et des chances. Les mesures mises en œuvre prennent ainsi en compte différents facteurs propres aux personnes ou à leur contexte de vie, afin de réduire les inégalités sociales et la discrimination systémique.



## **Pouvoir d’agir**

Reconnaître, soutenir et favoriser le développement du plein potentiel des personnes, des organisations et des communautés, afin qu’elles puissent choisir, décider et agir sur les conditions sociales, économiques, culturelles, politiques, de santé, d’éducation ou écologiques dans lesquelles elles vivent.

## **Solidarité**

Dans tous les rapports de collaboration et de partenariat entre les personnes, les organismes et les communautés agissent en fonction d’un engagement libre et volontaire de se soutenir et de s’entraider qui soit basé sur des intérêts communs unissant les personnes, les organisations et les communautés entre elles.

# Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025

Le plan d'action comporte cinq grandes orientations :

1. Favoriser l'inclusion et la reconnaissance de tous les jeunes;
2. Favoriser la participation et promouvoir les droits des enfants, des adolescentes et des adolescents;
3. Favoriser l'accessibilité physique, économique et logistique des jeunes aux ressources et aux services;
4. Favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative;
5. Favoriser l'arrimage et le partenariat.

Des objectifs généraux ont été associés à chacune de ces orientations. Ces orientations comportent aussi un ou plusieurs axes d'intervention pour lesquels des enjeux, des objectifs particuliers et des actions ont été identifiés. Certains de ces axes d'intervention concernent les deux démarches constitutives du plan d'action : la MAE et le FPS, alors que d'autres en touchent seulement une des deux. Pour chacune des actions, les groupes d'âge concernés et des partenaires ont été identifiés. Il est important de souligner que certains partenariats devront être formalisés et que l'appellation générique « organismes communautaires » a le plus souvent été privilégiée à l'identification d'organismes précis, puisque pour plusieurs actions, notamment celles qui concernent exclusivement le FPS, il est impossible d'identifier à l'avance les organismes associés. En effet, comme le FPS est un levier financier, les organismes doivent soumettre des projets ou négocier des ententes de partenariat qui doivent être recommandées par le comité consultatif, puis adoptées par les instances municipales appropriées. Le terme « organismes communautaires » réfère à l'ensemble des organismes communautaires de Laval œuvrant auprès des jeunes âgés de 0 à 17 ans. En outre, comme mentionné dans la section relative à la structure et à la méthodologie, aucun échéancier n'a été précisé en raison du caractère « vivant et évolutif » du plan d'action. L'échéancier sera précisé et ajusté en cours de processus. Finalement, des indicateurs et des cibles seront déterminés en collaboration avec les membres des comités MAE et FPS à la suite de l'adoption du plan d'action, afin de pouvoir procéder à son évaluation.

## Orientation 1

### Favoriser l'inclusion et la reconnaissance de tous les jeunes et améliorer leurs conditions de vie

#### Objectifs

- Encourager l'accueil et l'ouverture aux autres;
- Favoriser et valoriser la construction de relations interculturelles positives;
- Améliorer les conditions de vie des jeunes afin de leur permettre de s'épanouir et de contribuer pleinement à la société.

### Axes d'intervention 1.1 - Intégration sociale des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration

#### Enjeux<sup>3</sup>

- Racisme et discrimination, lesquels ont été exacerbés dans le contexte de la pandémie;
- Participation aux activités hors du calendrier scolaire;
- Conciliation de la culture d'accueil et de la culture d'origine;
- Développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité;
- Participation au marché du travail;
- Construction de relations interculturelles harmonieuses.

<sup>3</sup> Les enjeux identifiés dans le document ont essentiellement été développés à l'aide des données du Portrait sociodémographique et de santé des jeunes âgés de 0 à 17 ans Laval 2020 et des consultations de divers partenaires du milieu œuvrant dans les secteurs de la jeunesse et de la famille.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.1.1 Favoriser la construction de relations interculturelles harmonieuses</b>	Soutenir et collaborer au développement d'initiatives contribuant à sensibiliser les jeunes au respect et à l'ouverture à la diversité ethnoculturelle	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées</li> <li>Concertations locales</li> <li>CSS de Laval</li> <li>CSSWL</li> <li>Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>TRIDIL</li> <li>Ville (DS, DAC, DVQ, BIBLIO)</li> </ul>	x	x	x
	Soutenir et collaborer au développement de projets intergénérationnels visant à lutter contre les préjugés et à renforcer les liens entre les personnes âgées et les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité des partenaires MADA</li> <li>Concertations locales</li> <li>CSS de Laval</li> <li>Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>Ville (BIBLIO, DAC, DS, DVQ,)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.1.2 Favoriser la construction d'une identité positive chez les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration</b>	Soutenir la réalisation et collaborer au développement d'initiatives visant à favoriser une construction identitaire positive chez les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• TRIDIL</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS, DVQ,)</li> </ul>	x	x	x
	Soutenir des initiatives de prévention de l'isolement, de l'exclusion et de la détresse psychologique des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration pouvant contribuer à l'apparition de comportements jugés négatifs	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (DS, DAC, DVQ, BIBLIO)</li> </ul>		x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.1.3 Lutter contre le racisme et la discrimination</b>	Soutenir la réalisation et collaborer au développement d'initiatives de sensibilisation au racisme et à la discrimination chez les jeunes	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité terrain</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et de sports</li> <li>• TRIDIL</li> <li>• Ville (BIBLIO DAC, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
<b>1.1.4 Faciliter et bonifier la participation des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration au marché de l'emploi</b>	Soutenir et poursuivre les efforts de la Ville de Laval et le développement d'initiatives et de programmes visant à faciliter l'accès et le maintien au marché de l'emploi des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• PRESL</li> <li>• Ville (DS, DÉ)</li> </ul>			x
	Encourager la réalisation de projets de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• PRESL</li> <li>• Ville (DS, DÉ)</li> </ul>			x
	Soutenir le déploiement et la participation des jeunes Lavalloises et Lavallois de l'immigration au Programme DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur)	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (DS, DVQ)</li> </ul>			x



Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.1.5 Favoriser l'accès des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration à des activités hors calendrier scolaire</b>	Développer et consolider les initiatives facilitant la participation des jeunes lavallois et lavalloises issus de l'immigration à des activités hors calendrier scolaire (activités parascolaires, de loisir, camp de jour, etc.)	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sport</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS, DVQ,)</li> </ul>	x	x	x
<b>1.1.6 Développer, renforcer et valoriser l'apport des communautés ethnoculturelles au développement de la collectivité lavalloise</b>	Encourager le déploiement d'initiatives « par et pour » les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• TRIDIL</li> <li>• Ville (DS, DAC, DVQ, BIBLIO)</li> </ul>		x	x
	Soutenir le développement d'initiatives mettant de l'avant le leadership des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• TRIDIL</li> </ul>		x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (DS, DAC, DVQ, BIBLIO)</li> </ul>			
<b>1.1.7 Favoriser la mise en place de liens positifs entre le SPL et les jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration</b>	Encourager la réalisation d'initiatives visant à développer et renforcer des relations harmonieuses entre les jeunes issus de l'immigration et le Service de police de Laval (SPL)	FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• SPL</li> <li>• Ville (DS, DVQ)</li> </ul>		x	x

## Axes d'intervention 1.2 – Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

### Enjeux

- Accès et maîtrise des technologies;
- Insécurité alimentaire et habitudes de vie;
- Intimidation et délinquance juvénile;
- Isolement et détresse psychologique, lesquels ont été exacerbés dans le contexte de la pandémie.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.2.1 Réduire la fracture numérique</b>	Développer des projets visant l'accès des jeunes issus de milieux défavorisés à une connexion Internet et à du matériel informatique	MAE FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (BIBLIO, DS)</li> </ul>	x	x	x
	Développer des projets favorisant la littératie numérique	MAE FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (BIBLIO, DS, DVQ et)</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> </ul>	x	x	x
	Développer et déployer des outils d'accompagnement destinés aux jeunes et aux parents vivant des situations de vulnérabilité particulière (barrière de la langue, analphabétisme, etc.)	MAE FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CBAJ</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (BIBLIO et DS)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>1.2.2 Favoriser la sécurité alimentaire, l'accès et la consommation d'aliments sains</b>	Encourager la réalisation et contribuer au déploiement d'initiatives visant le développement des connaissances et des compétences des jeunes sur la saine alimentation	MAE FPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>CASAL</li> <li>CISSS de Laval</li> <li>Concertations locales</li> <li>CSS de Laval</li> <li>CSSWL</li> <li>Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>Services de garde à la petite enfance</li> <li>Ville (DS et DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Poursuivre et soutenir le développement d'initiatives visant à favoriser l'accès et la consommation d'aliments sains (agriculture urbaine, cuisine collective parents-enfants, ateliers de cuisine, programme des jardins communautaires de la Ville, etc.)	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>CASAL</li> <li>CISSS de Laval</li> <li>Concertations locales</li> <li>CSS de Laval</li> <li>CSSWL</li> <li>Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>Service de garde à la petite enfance</li> <li>Ville (DS et DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Déployer l'accréditation <i>Les Petits Ambassadeurs</i> <sup>4</sup> sur le territoire lavallois	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>CISSS de Laval</li> <li>Les clubs 4-H du Québec</li> <li>Services de garde à la petite enfance</li> <li>Ville (DÉ)</li> </ul>	x		

<sup>4</sup> L'accréditation *Les petits ambassadeurs* permet aux services de garde éducatifs une reconnaissance de leur engagement à la faveur d'une alimentation saine et variée. Le programme *Les petits ambassadeurs* a pour mission de soutenir l'éducation des jeunes en lien avec l'agriculture et la transformation alimentaire (<https://cosmoss.qc.ca/les-petits-ambassadeurs.html>).

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
	Mettre en place une Route du lait <sup>5</sup> sur le territoire lavallois	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Nourri-Source Laval</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x		
<b>1.2.3 Lutter et prévenir les problèmes associés à la santé mentale</b>	Poursuivre et soutenir le développement d'initiatives visant à prévenir et lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des jeunes	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CBAJ</li> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS et DVQ)</li> </ul>		x	x
<b>1.2.4 Favoriser le respect et la valorisation de la diversité sexuelle et de genre et l'égalité entre les sexes</b>	Poursuivre et encourager le développement d'initiatives visant à sensibiliser et à valoriser la diversité sexuelle et de genre, ainsi que l'égalité entre les sexes auprès des jeunes des parents et des intervenantes et des intervenants	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs de sports</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS et DVQ)</li> </ul>	x	x	x
<b>1.2.5 Favoriser chez les jeunes le sentiment de sécurité et d'appartenance à leur quartier</b>	Multiplier les occasions d'implication pour les jeunes au sein de leur milieu de vie, notamment dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Ville (CONS, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ, DAC, URB)</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• SPL</li> </ul>		x	x

<sup>5</sup> La Route du lait est un regroupement d'établissements publics et commerces favorables à l'allaitement. Ils permettent aux mères d'entrer dans leurs établissements pour allaiter leur enfant.

## Orientation 2

### Favoriser la participation et promouvoir les droits des enfants et des adolescentes et adolescents

#### Objectifs

- Encourager et valoriser la participation de tous les jeunes dans les différents projets, politiques et initiatives mis en place ou soutenus par la Municipalité;
- Promouvoir les droits des enfants et des adolescentes et des adolescents conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

#### Axe d'intervention 2.1 – Participation des enfants, des adolescentes et des adolescents

#### Enjeux :

- Représentativité de la diversité (d'âge, de genre, ethnoculturelle, de capacités, etc.) des jeunes dans les consultations;
- Déficit de consultation des jeunes par rapport aux actions, programmes et politiques qui les concernent;
- Complexités perçues et réelles par rapport à la participation des enfants dans la conception et l'évaluation d'actions, de programmes et politiques qui les concernent;
- Engagement des jeunes sur le long terme;
- Préparation des enfants au processus de consultation.



Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (présentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>2.1.1 Mettre en place une Grande consultation jeunesse sur la mise en œuvre du Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025</b>	Développer et mettre en œuvre des stratégies de communication et de mobilisation auprès des 0 à 4 ans, des 5 à 11 ans et de 12 à 17 ans et de leurs parents	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Service de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, CONS, DAC, DS, DVQ CONS,)</li> </ul>	x	x	x
	Suivant les consultations, ajouter et modifier des actions au plan d'action, au besoin	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x
<b>2.1.2 Consulter les jeunes par rapport aux activités, initiatives et programmes qui les concernent</b>	Développer et mettre en œuvre des mécanismes de consultation favorisant la participation des jeunes	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (DS, CONS)</li> </ul>	x	x	x
	Sensibiliser et promouvoir la participation des jeunes dès la phase d'élaboration des initiatives qui les concernent	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, CONS, DAC, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>2.1.3 Favoriser une participation inclusive et diversifiée</b>	Développer des stratégies et instaurer des mécanismes visant à rejoindre et favoriser la participation de tous les jeunes en respect de leur diversité (de genre, de capacités, ethnoculturelle, etc.), par exemple lors des consultations et de la mise sur pied de projets ciblés	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, CONS, DAC, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
<b>2.1.4 Favoriser la participation des jeunes à la vie démocratique.</b>	Déployer un projet d'initiation des jeunes à la politique municipale (ex. : maire ou mairesse d'un jour, conseil municipal des jeunes, etc.)	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (CONS, DS)</li> </ul>		x	x
	Organiser des rencontres entre des personnes élues et les jeunes	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et sports</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>		x	x

## Axe d'intervention 2.2 – Promouvoir les droits des enfants et des adolescentes et adolescents

\*Conformément à la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) ratifié par le Canada en 1989.

### Enjeux

- Les adolescentes et les adolescents se sentent peu interpellés par la Journée internationale des droits de l'enfant (JIDE);
- À l'exception de la journée du 20 novembre, les droits des enfants, des adolescentes et des adolescents sont très peu promus;
- Méconnaissance des droits des enfants, des adolescentes et des adolescents auprès de la population.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans
<b>2.2.1 Conserver l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)</b>	Se conformer aux exigences reliées à l'accréditation MAE octroyée par Espace Muni	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x
<b>2.2.2 Souligner la Journée internationale des droits de l'enfant (JIDE) le 20 novembre</b>	Organiser une marche de solidarité et une cérémonie protocolaire	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet</li> <li>• Organismes communautaires famille</li> <li>• Ville (DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Promouvoir la JIDE auprès des milieux de garde et du milieu scolaire	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x
	Développer des initiatives visant à sensibiliser les adolescentes et les adolescents à leurs droits	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> </ul>			x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (BIBLIO, DS, DVQ)</li> </ul>			
	Modifier l'image de la JIDE, afin que les adolescentes et adolescents se sentent interpellés.	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs sport</li> <li>• Ville (COM, DS)</li> </ul>			x
	Organiser une activité avec des jeunes d'autres villes	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (COM, DS, DVQ)</li> </ul>		x	x
<b>2.2.3 Valoriser les droits des jeunes par la culture</b>	Réaliser des activités de médiation culturelle en lien avec les droits des enfants	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organisations professionnelles artistiques</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
<b>2.2.4 Sensibiliser la population lavalloise aux droits des jeunes</b>	Développer des outils de communication visant à sensibiliser et promouvoir les droits des enfants et des adolescentes et des adolescents auprès de la population lavalloise	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (COM, DS)</li> </ul>	x	x	x



## Orientation 3

### Favoriser l'accessibilité physique, économique et logistique des jeunes aux ressources et aux services

#### Objectif

- Permettre à tous les jeunes d'avoir accès à des activités favorisant la découverte et le développement d'habiletés motrices, cognitives et artistiques.

#### Axes d'intervention 3.1 – Accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air

#### Enjeux

- Les coûts associés aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein-air;
- Les filles, surtout à l'adolescence, sont beaucoup moins portées que les garçons à participer à des activités de loisir sportif et de plein-air;
- Difficulté logistique d'accéder aux activités (transport, inscriptions, horaire, etc.);
- Méconnaissance de l'offre d'activités chez les familles;
- Méconnaissance et manque de reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires lavallois de loisir par le milieu scolaire.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>3.1.1. Réduire les inégalités d'accès aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air</b>	Améliorer les conditions d'accès économique et logistique (transport, plage horaire, etc.) aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein-air	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Collaborer au déploiement d'un projet pilote visant l'accessibilité des jeunes en matière de loisir	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Promouvoir le programme des grandes sorties « Jeune public » de la Maison des arts	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (COM, DAC)</li> </ul>	x	x	x
	Favoriser l'accès aux camps de jour pour les jeunes vivant des situations de vulnérabilité	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Promouvoir l'offre culturelle dans les camps de jour de la Ville et des organismes partenaires	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisir</li> <li>• Ville (BIBLIO, COM, DAC, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Développer un partenariat avec la Société de transport de Laval (STL) pour l'offre de transport dans le cadre de certaines activités	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• STL</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS et DVQ)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>3.1.2 Contribuer au développement d'une offre d'activités adaptée aux différentes réalités des jeunes et valorisant l'inclusion</b>	Encourager la réalisation et contribuer au développement d'initiatives adaptées aux différentes réalités des jeunes et valorisant l'inclusion	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et sports</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Services de garde</li> <li>• Concertations locales</li> </ul>	x	x	x
	Intégrer les idées et intérêts des jeunes dans la planification de l'offre d'activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein-air	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, CONS, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
	Développer une offre d'activités accessibles et diversifiées favorisant les liens intergénérationnels	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des partenaires MADA</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x



Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
	Enrichir la programmation d'activités libres par l'offre de lieux et d'horaires dédiés à différentes activités souhaitées par les jeunes	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>3.1.3 Favoriser la participation des filles aux activités de loisir, de loisir sportif et de plein-air</b>	Encourager la réalisation et développer des projets visant à valoriser la participation des filles aux activités de loisir, de loisir sportif et de plein-air	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x
<b>3.1.4 Favoriser la découverte de la nature et des activités de plein-air</b>	Poursuivre et encourager le développement d'activités de plein-air accessibles et valorisant la découverte des milieux naturels lavallois	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Canopée</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• Éco-Nature</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (DAPA-CDN, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	X
	Déployer le projet « Grandir en nature 6 » en petite-enfance et dans les écoles de Laval	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Les Clubs 4-H du Québec</li> <li>• Santé publique du Québec</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville (DAPA-CDN, DS, ENV)</li> </ul>	x	x	x
<b>3.1.5 Rapprocher les jeunes de la culture</b>	Déployer une offre culturelle diversifiée et accessible auprès des jeunes	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organisations professionnelles artistiques</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (BIBLIO, DAC, DS, DVQ)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>3.1.6 Faire connaître et reconnaître l'expertise des organismes lavallois auprès des milieux scolaires</b>	Valoriser l'expertise des organismes lavallois auprès des écoles dans une perspective école-famille-communauté	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes artistiques professionnels</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (DAC, DS, DVQ)</li> </ul>		x	x

### Axe d'intervention 3.2 – Espaces publics ludiques, flexibles et polyvalents

Enjeux :

- Préjugés et profilage des jeunes dans les espaces publics;
- Peu d'espaces intergénérationnels;
- Peu d'aires de jeux inclusives;
- Sentiment d'insécurité ressenti dans certains quartiers;
- Manque de mobiliers urbains et de plateaux sportifs intéressants pour les adolescentes et les adolescents.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>3.2.1 Renforcer l'accessibilité et l'inclusion de tous les jeunes dans les espaces publics</b>	Participer aux travaux entourant la mise en place de la Politique d'accessibilité universelle de Laval (PAUL) et l'élaboration de son plan d'action	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x
	Encourager la réalisation et développer des projets valorisant la mixité d'usage et sociale	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (BGP, DAC, DAPA-CDN, DS, DVQ, URB)</li> </ul>	x	x	x
	Soutenir des projets d'engagement social visant à favoriser chez les jeunes le sentiment de sécurité et d'appartenance à leur quartier	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• Ville (DS, DVQ, URB)</li> </ul>		x	x
	Améliorer et impliquer les jeunes dans les aménagements des espaces publics et municipaux	MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs et de sports</li> <li>• Ville (BGP, DAC, CONS, DS, DVQ, URB)</li> </ul>			

## Orientation 4

### Persévérance scolaire et la réussite éducative

#### Objectifs

- Contribuer au développement global des tout-petits;
- Contribuer à l'augmentation du taux de diplomation des jeunes de Laval;
- Contribuer à l'épanouissement personnel, social et professionnel des jeunes de Laval.

### Axe d'intervention 4.1 – Persévérance scolaire et réussite éducative

#### Enjeux

- Les enfants lavallois sont particulièrement vulnérables à leur entrée à la maternelle;
- Diminution constante du bien-être à l'école et de la motivation scolaire;
- Augmentation du risque de décrochage scolaire, surtout chez les élèves éprouvant des difficultés dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- Accès aux conditions matérielles permettant un apprentissage optimal.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>4.1.1 Favoriser l'acquisition d'habiletés et de compétences préparatoires à l'entrée à l'école</b>	Soutenir la réalisation de projets de préparation aux apprentissages scolaires	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CREP</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• RLPRÉ</li> <li>• Services de garde</li> <li>• Ville (BIBLIO, DS)</li> </ul>	x	x	
<b>4.1.2 Favoriser des transitions harmonieuses entre les différents ordres d'enseignement, ainsi que vers la vie active</b>	Assurer un continuum de services liés aux transitions scolaires et à la vie active	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CBAJ</li> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CREP</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• RLPRÉ</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• TÉVA Laval</li> <li>• Ville (DS, BIBLIO)</li> </ul>	x	x	x

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (presentis ou confirmés)	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans
<b>4.1.3 Renforcer le bien-être et la motivation scolaire des jeunes</b>	Encourager la réalisation et poursuivre le développement d'initiatives d'engagement social, de bénévolat et de volontariat visant à favoriser le bien-être et la motivation des jeunes à l'école	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CBAJ</li> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CREP</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• RLPRÉ</li> <li>• Ville (BIBLIO, DS, DVQ)</li> </ul>		x	x
<b>4.1.4 Assurer à l'ensemble des élèves le matériel nécessaire aux apprentissages</b>	Poursuivre le développement et renouveler les initiatives de distribution de matériel scolaire auprès des jeunes issus de milieux défavorisés	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>		x	x
<b>4.1.5 Arrimer le soutien financier offert en réussite éducative et persévérance scolaire entre les différents partenaires</b>	Recenser les différents programmes de soutien financier visant la persévérance scolaire et la réussite éducative à Laval	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CBAJ</li> <li>• CREP</li> <li>• Organismes communautaires et de loisirs</li> <li>• RLPRÉ</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x
	Organiser des rencontres d'échanges avec les différents bailleurs de fonds	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• RLPRÉ</li> <li>• Ville (DS)</li> </ul>	x	x	x



## Orientation 5

### Arrimage et partenariat

#### Objectifs

- Faire connaître le plan d'action auprès de différents services municipaux et des partenaires communautaires et institutionnels;
- Sensibiliser les différents services municipaux à l'importance de prendre en compte les jeunes dans la conception de leurs politiques, plans d'actions, programmes et initiatives;
- Favoriser l'arrimage des actions municipales, communautaires et institutionnelles touchant les 0-17 ans sur le territoire lavallois.

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)
<b>5.1 Favoriser la diffusion et l'appropriation du plan d'action par les partenaires institutionnels et communautaires</b>	Diffuser et présenter le plan d'action aux différents services de la Ville de Laval et à ses partenaires institutionnels et communautaires	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organisations professionnelles artistiques</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville de Laval</li> </ul>
	Élaborer des outils favorisant l'appropriation du plan d'action par la Ville de Laval et ses partenaires institutionnels et communautaires	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations locales</li> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organismes communautaires, de loisirs et de sports</li> <li>• Organisations professionnelles artistiques</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville de Laval</li> </ul>
	Identifier des ambassadrices et des ambassadeurs dans les différents services de la Ville de Laval	FPS MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Laval</li> </ul>

Objectifs particuliers	Actions	Démarches concernées	Partenaires (pressentis ou confirmés)
<b>5.2 Sensibiliser les différents services municipaux à l'importance de prendre en compte les jeunes dans la conception de leurs politiques, plans d'actions, programmes, initiatives, etc.</b>	Organiser des rencontres entre des représentantes et des représentants de différents services de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FPS</li> <li>• MAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Laval</li> </ul>
<b>5.3 Assurer la cohérence entre les différents plans d'action et initiatives touchant les jeunes de 0 à 17 ans à Laval</b>	Organiser périodiquement des rencontres d'échange, avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires du milieu jeunesse lavallois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FPS</li> <li>• MAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de Laval</li> <li>• Concertations locales</li> <li>• CSS de Laval</li> <li>• CSSWL</li> <li>• Culture Laval</li> <li>• Organisations professionnelles artistiques</li> <li>• Organismes communautaires de loisirs et de sports</li> <li>• Services de garde à la petite enfance</li> <li>• Ville de Laval</li> </ul>

# Gouvernance

La mise en œuvre du premier plan d'action intégré en matière de jeunesse relève de l'engagement de toutes les parties concernées par la jeunesse à Laval. Le modèle de gouvernance sera démocratique et inclusif, afin d'offrir un espace neutre favorisant les échanges et le partage de connaissances. La mise en place de ce modèle nécessitera la tenue de rencontres conjointes avec le comité des partenaires MAE et le comité consultatif du FPS.

Avec le souci de maintenir l'intérêt et la mobilisation de l'ensemble des partenaires et dans la recherche de l'efficacité, des sous-comités seront mis en place. La coordination des sous-comités sera partagée et la fréquence des rencontres sera adaptée en fonction des projets à mettre en œuvre.

## Les principaux mandats seront :

- Prioriser les actions et formaliser les partenariats;
- Coordonner la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025;
- Veiller au respect de la vision, des valeurs, des orientations et des objectifs du plan d'action;
- Promouvoir la démarche MAE et faire connaître le FPS auprès des partenaires institutionnels et communautaires du milieu de la jeunesse à Laval;
- Mobiliser les actrices et les acteurs, afin de réunir les expertises correspondantes aux objectifs et actions adoptées;
- Se doter d'indicateurs et de cibles, afin de pouvoir assurer l'évaluation du plan d'action.

Plus largement, et dans le but de mesurer l'impact du plan d'action, un sous-comité « évaluation » sera mandaté pour analyser et documenter en continu la qualité des interventions et du processus.

# Remerciements

La Ville de Laval remercie les membres suivants du comité des partenaires MAE et du comité consultatif FPS qui ont participé à la démarche d'élaboration du Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025 :

Mme Aline Dib	Conseillère municipale de Saint-Martin, responsable des dossiers relatifs à la jeunesse et à la famille
Mme Andrée Gignac	Concertations locales, Les Clubs 4-H du Québec
Mme Anne Hébert	Centre de la petite enfance/Bureau coordonnateur Gaminville
Mme Chantale Gignac	Maison des enfants Le Dauphin de Laval
Mme Geneviève Martineau	Centre de services scolaire (CSS) de Laval
M. Geoffroy Gauthier	Centre de services scolaire (CSS) de Laval
Mme Claudine Cantin	Ville de Laval, Division vie de quartier (DVQ)
Mme Dania Fex	Ville de Laval, Division de la vie de quartier (DVQ)
Mme Maude Calvé-Thibault	Ville de Laval, Division arts et culture (DAC)
Mme Julie Doneda	Ville de Laval, Division arts et culture (DAC)
Mme Mia Emmanuelle Jordan	Ville de Laval, Bibliothèques
Mme Jenny Ménage	Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval
Mme Julie Bédard	Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval
Mme Marianne Coineau	Culture Laval
Mme Fleur Froidefond	Culture Laval
Mme Shanna DaSilva	Maison des jeunes de Sainte-Dorothée
Mme Brigitte Saint-Michel	Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier
M. Claude Cartier	Membre indépendant du comité consultatif FPS
Mme Eve Dalphond	Membre indépendant du comité consultatif FPS
Mme Gabrièle Guay	Membre indépendant du comité consultatif FPS
M. Raymond Rochette	Membre indépendant du comité consultatif FPS
M. Jean Collard	Membre indépendant du comité consultatif FPS (du 8 juillet au 30 mars 2021)

## Coordination de la rédaction du plan d'action

Marie-Ève Carpentier

Véronique Nuckle

Division du développement social

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, Ville de Laval.

## **Conception et Infographie**

Madeleine Lemieux, Division du développement social, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, Ville de Laval.

Service des communications et du marketing, Ville de Laval.

## **Révision linguistique**

Virginie Martel, Rédactrice aux communications institutionnelles, Affaires publiques – Service des communications et du marketing.

## **Consultation du document sur le web**

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/fonds-place-du-souvenir/fonds-place-souvenir-plan-action-jeunesse-2021-2025.pdf>

# Liste des sigles

ADS+	Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle
CASAL	Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval
CBAJ	Communauté bâtissant l'avenir des jeunes
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CPE/BC	Centre de la petite enfance
CREP	Comité régional École Pivot
CSS	Centre de services scolaire
CSSWL	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
FPS	Fonds Place-du-Souvenir
JIDE	Journée internationale des droits de l'enfant
MADA	Municipalité amie des aînés
MAE	Municipalité amie des enfants
PAUL	Politique d'accessibilité universelle de Laval
PRDS	Politique régionale de développement social
PRESL	Pôle régional d'économie sociale de Laval
RLPRÉ	Regroupement lavallois pour la persévérance scolaire et la réussite éducative
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
SPL	Service de police de Laval
STL	Société de transport de Laval
<b>Ville</b>	Ville de Laval
BGP	Bureau des grands projets
BIBLIO	Division des bibliothèques
COM	Services des communications et du marketing
DAC	Division arts et culture
DAPA-CDN	Division aquatique, plein-air et centre de la nature
DÉ	Développement économique
DVQ	Division vie de quartier
DS	Développement social
ENV	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
URB	Service de l'urbanisme
TRIDIL	Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval





# Notices bibliographiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval et Ville de Laval (2021). Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0 à 17 ans de Laval, <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/portrait-sociodemographique-sante-jeunes-0-17-ans-laval.pdf>

Ville de Laval (2019). Compte rendu de consultation publique. Tournée des ados dans les bibliothèques de Laval.

Ville de Laval (2020). Compte rendu de consultation publique. Journée de réflexion municipale et régionale sur la participation des enfants à la vie démocratique.

Ville de Laval (2019). Plan de développement culturel de la région de Laval 2019-2023.

Ville de Laval (2020). Politique d'accessibilité universelle de Laval. Rapport des consultations externes.

Simard-Thivierge, M. et J.Torres (2017). Les activités non organisées et la socialisation dans les espaces publics à Laval : regards de jeunes citoyens. Rapport remis à la Ville de Laval.

